APPEL D'OFFRES

- **Impression de Manuel de santé et nutrition (300 exemplaires en version française et 450 en version arabe) et Guide de gestion de classe (300 en français et 450 en arabe).**

Délivré par : Counterpart International

Date d'émission :	**20 novembre, 2026**
Numéro de la demande de offres :	**CI-MGD-RFQ –Impression manuels de santé / Nutrition et Guide de Gestion de classe 2027**
Intitulé de la demande de offres :	**Impression des manuels de santé / Nutrition et Guide de Gestion de classe en version français et Arabe 2026 (300 Copies en Français et 450 en Arabe pour chacun)**
Délai pour poser des questions :	23 novembre, 2026 à 12 :00 hr
Délai fixé pour les réponses :	26 novembre, 2026 à 17 :00 hr
Date de clôture de réception des offres :	30 novembre, 2026 à 17 :00 hr
Soumettre les questions à :	procurement.mauritania@counterpart.org
Soumettre les offres financières sous plis fermés à :	Counterpart International, lot 254 Tevragzeyna BP3933 Nouakchott Mauritanie
Soumettre les offres techniques à :	procurement.mauritania@counterpart.org

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités en Mauritanie, COUNTERPART International (ci-après COUNTERPART) lance un avis d'appel d'offres auprès des imprimeries régulièrement et légalement installés en Mauritanie et spécialisés dans l'impression de manuels de santé nutrition et guide. Le but de cet appel d'offres est l'impression de manuels de santé nutrition et guide de gestion de classe en version française et Arabe (300 copies en version française et 450 en version Arabe pour chacun) **(voir les spécifications techniques ci-dessous)**.

1. CONTEXTE

Counterpart International est une organisation Américaine non-gouvernementale intervenant dans le secteur du développement international et travaille en étroite collaboration avec des individus, des organisations et des réseaux du monde entier qui se sont engagés à créer le bien social. Counterpart International, à travers ses partenaires, œuvre pour une gouvernance plus ouverte et plus participative, l'accès des communautés à l'éducation, la protection des ressources naturelles, la résilience aux changements climatiques et l'amélioration des moyens de subsistance. Counterpart met actuellement en œuvre des programmes dans 22 pays et emploie près de 1000 personnes dans le monde.

En Mauritanie, Counterpart et ses partenaires mettent en œuvre un programme quinquennal financé par USDA. Ce programme vise à aider le gouvernement mauritanien à lutter contre la faim, à améliorer la santé et à renforcer le système d'enseignement fondamental par le biais d'un programme d'alimentation scolaire. Mis en œuvre dans trois régions (Brakna, Gorgol et Tagant), le programme « Construire l'avenir) !» bénéficiera à plus de 299 écoles primaires.

Les imprimeries sont invitées par Counterpart à soumettre des offres pour l'impression des manuels décrits ci-après. Les soumissionnaires ne seront pas remboursés pour les frais occasionnés dans la préparation et la soumission de leurs offres.

2. PAYS DE SOURCE ÉLIGIBLES AUX BIENS ET SERVICES

1. Le soumissionnaire doit légalement être installé en Mauritanie et il doit avoir un agrément valide conformément à la législation en vigueur.
2. Les soumissionnaires seront considérés comme inéligibles s'ils sont actuellement suspendus, exclus ou réputés inéligibles, comme indiqué sur la liste des sites ci-dessous :
    a. www.SAM.gov, par entité ou par individu, et/ou
    b. Liste des personnes spécialement désignées et des personnes bloquées par le Trésor américain (à l'adresse : http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx), et/ou
    c. Les personnes ou entités figurant sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ou sur celle-ci (à l'adresse suivante : http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml).

3. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Counterpart International invite les imprimeries qualifiées à soumettre leurs offres pour l'impression des manuels de santé et nutrition et des guides de gestion de classe, en versions française et arabe, conformément aux spécifications techniques ci-dessous.

Les mêmes spécifications techniques s'appliquent aux quatre documents, à l'exception du sens de lecture, qui devra être adapté à la langue de chaque version.

3.1. Description des documents et quantités

N°	Désignation du document	Langue	Nombre de pages	Quantité
1	Manuel de santé et nutrition	Français	31 pages	300 exemplaires
2	Manuel de santé et nutrition	Arabe	31 pages	450 exemplaires
3	Guide de gestion de classe	Français	32 pages	300 exemplaires
4	Guide de gestion de classe	Arabe	36 pages	450 exemplaires
	Total			**1 500 exemplaires**

3.2. Caractéristiques techniques d'impression

Les documents devront respecter les caractéristiques techniques suivantes :

Éléments	Spécifications techniques requises
Format final	Format A5. Les documents seront imprimés sur des feuilles A4 pliées en deux afin d'obtenir le format final A5.
Pages intérieures	Papier couché mat ou satiné, avec un grammage compris entre 115 et 135 g/m², offrant une bonne résistance et une qualité d'impression adaptée aux aplats de couleur.
Couverture	Papier épais de type Bristol ou carton couché, avec un grammage compris entre 250 et 300 g/m². La couverture devra obligatoirement bénéficier d'un pelliculage brillant pour assurer une meilleure protection et une finition de qualité.
Type d'impression	Impression en couleur pour l'ensemble des pages intérieures et des couvertures.
Reliure	Reliure par agrafage à cheval, avec deux agrafes métalliques positionnées au niveau du pli central des feuilles A4 pliées en deux.
Version française	Mise en page et sens de lecture de gauche à droite.
Version arabe	Mise en page adaptée à la langue arabe, avec un sens de lecture de droite à gauche, conformément aux conventions typographiques arabes.
Illustrations et graphiques	Toutes les illustrations, images, graphiques, tableaux et éléments visuels devront être reproduits en couleur et conformément aux modèles électroniques fournis par Counterpart International.
Fichiers sources	Les fichiers électroniques définitifs prêts à imprimer seront fournis par Counterpart International. L'imprimerie devra respecter fidèlement leur contenu et leur mise en page.

3.3. Échantillons et validation de l'impression

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leur offre un échantillon de document imprimé permettant à Counterpart International d'évaluer la qualité de leurs travaux, notamment la qualité du papier, de l'impression en couleur, de la couverture, de la finition et de la reliure.

Par ailleurs, avant le lancement de l'impression de la totalité des exemplaires, l'imprimerie retenue devra soumettre une épreuve d'impression à Counterpart International pour validation préalable.

La production en série ne pourra commencer qu'après l'approbation écrite de cette épreuve par Counterpart International.

3.4. Conformité aux modèles fournis

L'impression devra être réalisée conformément aux fichiers électroniques et aux échantillons de référence transmis par Counterpart International.

Aucune modification du contenu, de la mise en page, des illustrations, des couleurs ou de la disposition des documents ne pourra être effectuée sans l'accord préalable de Counterpart International.

L'imprimerie retenue sera responsable de la qualité finale des documents imprimés et devra veiller à leur conformité avec les spécifications techniques et les modèles approuvés.

Veuillez noter que les échantillons sont disponibles sous format électronique. Les soumissionnaires intéressés peuvent en faire la demande par courriel auprès du service des achats à l'adresse suivante **procurement.mauritania@counterpart.org**

Les articles doivent être livrés au bureau de Nouakchott Counterpart International, lot 254 Tevragzeyna BP3933 Nouakchott Mauritanie

Tous les frais de transport, taxes, droits d'importation et d'exportation sont à la charge du soumissionnaire.

4. DÉLAI DE LIVRAISON

Tout le matériel au complet doit être livré au bureau de Counterpart dans les **21 jours calendaires** au maximum après la signature du contrat.

5. OFFRE DE PRIX

Les devis en réponse à cet appel d'offres doivent être tarifés sur **une base forfaitaire avec la livraison et tous les autres frais compris**, Les prix doivent être présentés en MRU et Hors TVA. Les offres devront rester valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission des offres.

5.1. Budget maximum disponible

Le budget maximum disponible pour l'ensemble des prestations faisant l'objet du présent appel d'offres est fixé à **six cent mille ouguiyas (600 000 MRU)**.
Les soumissionnaires sont invités à soumettre leurs offres financières en MRU, hors TVA (HTVA), en veillant à ce que le montant total proposé, incluant tous les coûts liés à la production, au transport et à la livraison, ne dépasse pas le plafond budgétaire fixé.
Toute offre financière dépassant le plafond budgétaire de 600 000 MRU pourra être considérée comme non recevable.

6. LES CRITERES REQUIS POUR L'APPEL D'OFFRE

a) L'imprimerie doit avoir un registre de commerce et NIF
b) Soumettre un échantillon d'un manuel imprimé par l'imprimerie, permettant d'évaluer la qualité de l'impression, du papier, de la couverture et de la reliure
c) Fournir au moins 03 attestations dument cachetées avec noms et personnes à contacter attestant de l'expérience du soumissionnaire pour des travaux similaires.
d) Votre offre devra être chiffrée en hors taxes (HTVA) en MRU.
e) Les Manuels scolaires devront être disponibles dans un délai de 21 jour calendaire après la signature du contrat.
f) Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite de soumission.

7. PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET CRITÈRES

Le contrat sera octroyé au soumissionnaire dont la proposition suit les instructions de cet appel d'offres et répond aux critères d'éligibilité et dont l'offre est déterminée comme étant la meilleure valeur basée sur l'application des critères d'évaluation suivants. L'importance relative de chaque critère est indiquée par le nombre de points ci-dessous :

Critères	Scores
Capacité technique (expérience, NIF et registre de commerce, conformité du dossier selon les informations requises, spécimen d'un manuel) de l'imprimerie	50
Offre Financière en MRU (HTVA)	40
Délai de livraison	10
Total	**100**

Veuillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande de offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande de offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern- Dole.
- Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment.

Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à

Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution. **Les offres reçues en retard ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART.**

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur la réclamation pour le service en question.

8. INSTRUCTIONS SUR LA PRÉSENTATION DES OFFRES

Les soumissionnaires sont invités à soumettre leurs offres conformément aux modalités suivantes :

- **Offre financière :** à déposer sous pli fermé au bureau de Counterpart International, situé au Lot 254, Tevraghzeyna, BP 3933, Nouakchott, Mauritanie.
- **Offre technique :** à transmettre par courrier électronique à l'adresse procurement.mauritania@counterpart.org.

Les deux offres doivent être soumises au plus tard le **30 novembre 2026 à 17h00**.

Les Soumissionnaires devront fournir des offres comportant les informations suivantes :

a) Le numéro de l'appel d'offres
b) Le nom, les adresses (rue, courriel, autre) et le numéro de téléphone ;
c) Lettre d'accompagnement.
d) Présentation sur la capacité technique de l'imprimerie.
e) Preuve d'éligibilité à mener des activités en Mauritanie en tout conformité avec la législation en vigueur ;
f) Informations sur les performances précédentes : inclure au moins 03 attestations dument cachetées avec noms et personne à contacter attestant de l'expérience du soumissionnaire pour des travaux similaires (y compris les points de contact avec les numéros de téléphone et les adresses électroniques) ;
g) Offre financière en MRU

Il est envisagé qu'un contrat de prestation à prix fixe ferme soit attribué au soumissionnaire qui soumet l'offre la plus compétitive. COUNTERPART se réserve le droit de ne pas attribuer de marché s'il est prouvé que les offres soumises ne répondent pas aux besoins de l'organisation. Les offres financières doivent être déposées au bureau et les offres techniques envoyées par courrier électronique au plus tard à la date et à l'heure de clôture. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées en retard et ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART.
Les offres devront rester valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission des offres.

9. QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de offres peuvent être soumises au plus tard le 23 novembre **2026** par courriel à procurement.mauritania@counterpart.org. Les questions doivent être soumises uniquement par écrit.

Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes d'éclaircissement - et les réponses à celles-ci que COUNTERPART estime susceptibles d'intéresser les autres soumissionnaires seront partagées à tous les soumissionnaires à titre d'amendement à la demande de offres.

Seules les réponses écrites publiées par COUNTERPART seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation subséquente.
Toute information verbale reçue des employés de COUNTERPART ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de offres.

Tout soumissionnaire qui sera tenté d'entrer en contact, dans le cadre de cet appel d'offres, avec un membre du Personnel de Counterpart International par une voie autre que celle autorisée risquera une disqualification de son offre. Cette tentative pourrait même motiver une annulation de cet Appel d'Offres.

10. NOTIFICATION DE SÉLECTION

Avant la période d'expiration de la validité de la proposition, COUNTERPART avisera le soumissionnaire qui a déposé l'offre la plus compétitive par écrit ou par courriel.
Des clarifications et une révision des erreurs et omissions mineures peuvent être demandées. À la fin de l'un ou de l'autre, le soumissionnaire pourra être autorisé à déposer une offre révisée.

Section 1 : Liste de vérification de l'offre
Pour aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation pour inclure une offre en réponse à cette demande de offres :
□ Lettre d'accompagnement, signée par un représentant autorisé du soumissionnaire (voir section 3 pour le modèle)
□ Offres officielles, y compris les spécifications de services offerts
□ Copie du registre de commerce, NIF et Licence.

Section 2 : Spécifications Techniques requises (voir articles 3)
Le tableau ci-dessous contient les exigences techniques des produits / services. Les soumissionnaires sont priés de fournir des devis contenant les informations ci-dessous, sur du papier à en-tête ou un format de devis officiel. Si cela n'est pas possible, les soumissionnaires peuvent compléter cette section 3 et en envoyer une version signée / cachetée à Counterpart

#	**Description et Spécifications**	**Qté**	**Prix Unitaire** (MRU)	**Prix Total** (MRU)
1				
2				
3				
4				
5				

6				
7				
8				
Sous total :				
Frais de livraison (y compris les frais d'expédition, les taxes, les frais, les droits de douane, les coûts d'importation / d'exportation, les frais d'installation et de mise en place etc.) :				
Autres coûts (À décrire : _____) :				
TOTAL GÉNÉRAL MRU :				

Délai de livraison (après signature du contrat d'achat) : jours calendaires

Section 3 : Lettre d'accompagnement d'offre

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie / signée / estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Adresser á : **Counterpart International Mauritanie**
Lot 254 Tevragzeyna BP3933 Nouakchott Mauritanie

- Référence : **Impression de Manuel de santé et nutrition (300 exemplaires en version française et 450 en version arabe) et Guide de gestion de classe (300 en français et 450 en arabe).**

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cette demande d'offre - sont autorisés à participer à cette procédure d'appel d'offre conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USDA.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel de Counterpart ou du projet McGovern-Dole Food For Education ;
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à la demande de offres mentionnée ci-dessus ;
- Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.

- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire :

Date :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone de l'entreprise et site Web :

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable :
L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ?

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) :

11. NATURE DU CONTRAT

Un contrat à Prix Fixe en conformité avec l'offre retenue sera signé entre Counterpart et le soumissionnaire retenu. Le contrat sera conclu pour une prestation ponctuelle à prix fixe et prendra fin après l'exécution complète des prestations et leur réception par Counterpart International. Tous les paiements seront effectués en MRU, par chèque ou par virement à l'ordre du fournisseur.

12. RÉSERVES

L'Administration de Counterpart se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.